A LA CHAMBRE

M. Klotz dépose LE Projet d'Emprunt

Les grandes lignes du projet

Paris, 29 décembre. — La séance est ouverte sous la présidence de M. Deschanel.

M. KLOTZ dépose le projet d'emprunt, puis donne lecture de l'exposé des motifs qui énumère les nécessités de remédier à l'excès de la circulation fiduciaire, de relever le plus rapidement possible les régions dévastées, de faire face aux obligations qui sont les conséquences de la guerre.

Ce qu'est le projet d'emprunt

Au terme de ce projet, l'emprunt sera réalisé sous forme de rente 5 % amortissable en 60 ans par voie de tirage semestriels qui commenceront dès la première année. Le prix de remboursement des titres sortis aux tirages sera de 150 fr. par 5 fr. de rente soit 150 % du capital nominal.

En d'autres termes, la prime dont, par le jeu des tirages successifs bénéficieront tôt ou tard, tous les porteurs de l'emprunt, sera de 50 % du capital nominal.

Les bons et obligations de la défense nationale, les bons ordinaires du trésor seront comme les autres emprunts effectués au cours de la guerre, admis en libération des souscriptions.

Seront également admis pour leur montant intégral et sans déduction d'aucun escompte, les arrérages à échoir avant le 31 mars 1920 des rentes sur l'Etat.

Cette dernière disposition a été prise dans la pensée d'assurer un sort privilégié aux porteurs de tous les emprunts antérieurement admis de tous les emprunts antérieurement émis par le Trésor de même que les précédentes, les nouvelles rentes sont déclarées exemptes d'impôt.

Ce qu'il faut retenir

M. André LEFEBVRE lit ensuite un rapport favorable au projet qui a été voté par la commission des crédits moins une voix celle d'Albert THOMAS. La commision des crédits, dit M. LEFEBVRE ne peut prolonger l'incertitude qui règne actuellement en l'absence de projet plus régulier.

La discussion générale est close. M. KLOTZ, ministre des finances monte à la tribune.

DISCOURS DE M. KLOTZ

« Je ne cacherai rien, — dit-il, — même si des imprévoyances et des erreurs ont été commises.

M. KLOTZ donne des statistiques sur les mesures fiscales prises pour accroître les ressources en s'adressant à l'impôt ; l'adoption de mesure telle que l'émission de bons à court terme était l'indice d'une situation troublée ; pour l'exercice de 1914, on avait laissé de côté les dépenses nécessitées par la loi de trois ans, les dépenses maritimes ainsi que les dépenses pour le Maroc si bien que vers la fin de 1914 un emprunt était devenu indispensable et M. KLOTZ rappelle dans qu'elles conditions l'emprunt fut enfin décidé, le 31 juillet 1914 arriva, l'emprunt de 1914 fut ajourné et l'Allemagne déclarait la guerre en pleine crise de trésorerie. Alors il fallut dépenser des sommes énormes pour les premiers besoins.

Le vote des crédits, douzième par douzième, était contraire à la bonne méthode budgétaire. Il est indispensable de revenir au plus tôt à la règle du Budget unique. Les dépenses ont atteint 220 milliards. Et pourtant rien que pour l'artillerie, il fallut dépenser la somme formidable de 40 milliards. Retenez bien ceci, il fallut bien songer aux femmes et aux enfants, aux ascendants de ceux qui se battaient. 19 milliards ont été ainsi dépensés. Pour assurer la marche des services publics, il fallut dépenser 20 milliards.

Pour les besoins de la dette, 25 milliards ; pour le ravitaillement, 22 milliards.

Le ministre constate que 22 milliards environ sont restés sans emploi. M. KLOTZ énumère les dépenses extra budgétaires, on peut évaluer ces sommes à 6 milliards environ. Comment avons-nous ouvert de telles dépenses ? L'application de l'impôt sur le revenu fut ajournée à cause des difficultés à percevoir l'impôt, les contrôleurs étant mobilisés. Par rapport au budget normal, celui de 1913, la taxe sur les richesses est passée de 45 pour cent à 48 pour cent. Le budget de 1919 marque une prévision de recettes supérieure de 3 milliards 472 millions à celle de 1913, soit plus de 90 pour cent ; le total des recettes pour 1919 sera supérieur à 11 milliards, on peut évaluer à 75 pour cent la surcharge du contribuable ! !... et cependant... plus de neuf millions d'hommes, soit 89 pour cent des hommes mobilisables ont été sous les drapeaux, l'Angleterre mobilise 52 pour cent de sa population, et l'Amérique 6 pour cent.

Le Ministre étudie les remèdes à apporter à chacune de ces crises. Le budget normal d'après guerre oscillera entre le triple et le quadruple d'avant-guerre.

Les dépenses devront être recouvrées sur l'Allemagne : il faudra faire payer ceux qui doivent payer.

M. Astrid LEFEBVRE. — La condition essentielle est qu'il faut désarmer le Boche.

M. KLOTZ. — Il faudra contrôler la capacité fiscale de l'Allemagne, afin que tous ses revenus soient affectés au payement de sa dette. Le Ministre conclut sur ce point que le contribuable français devra néanmoins consentir un gros effort, ce sera un acte de foi et de patriotisme.

Il faut que le contribuable se fasse à l'idée d'une surcharge de 6 à 7 milliards, il faut que le Budget soit équilibré, lorsque le contribuable connaîtra ses charges, il dépensera proportionnellement à ses ressources.

LES CONSEQUENCES FINANCIERES DU TRAITE DE VERSAILLES

M. KLOTZ. — Il faut qu'on sache en France et au-dehors, chez nos Alliés, que la France victorieuse est le « banquier » de l'ennemi vaincu, déjà la France a avancé à l'Allemagne 25 milliards, je précise, plus de 25 milliards, 15 milliards pour les allocations militaires, 1 milliard pour les pensions, 10 milliards pour les dommages de guerre ; il faut qu'on sache que la France, qui a été le champ de bataille du monde, au lieu de recevoir de l'argent du vaincu, a déjà dû lui avancer 25 milliards ; il faut que cette question soit réglée, et c'est pour cela que le Gouvernement s'est associé à la récente proposition de M. Vincent Auriol, établissant la solidarité inter-alliée. (Applaudissements).

Le Ministre montre notamment que ce serait la tâche de la Société des Nations et de la Commission des réparations ; d'ailleurs nous avons déjà conclu avec l'Angleterre un arrangement pour l'émission d'un emprunt au mois de mars.

Les négociations se poursuivent avec l'Amérique pour des crédits à long terme, mais les marchés financiers alliés ne s'intéressent pas encore suffisamment aux marchés français.

Le Ministre indique qu'il y aurait lieu de s'intéresser au nouveau Crédit National, au Crédit Agricole et au Crédit Commercial.

M. VALLIERES. — C'est un beau programme !

M. KLOTZ. — J'accepte ces paroles, car, en ce moment l'ironie ne serait pas de saison, c'est un programme, si vous en avez un meilleur à exposer, exposez-le sous votre responsabilité de faire accepter par le pays 7 milliards d'impôts, jamais personne n'a pris une telle responsabilité.

M. KLOTZ. — Nous sommes unanimes à surcharger d'une taxe ceux qui, pendant la guerre, se sont enrichis scandaleusement, profitant du malheur public. Le patriotisme fiscal s'impose comme le patriotisme qui porta à la frontière menacée tous les bons Français, arrachés à leurs foyers.

Il s'agit de maintenir en Europe et dans le monde entier la confiance qu'a toujours eue la France.

Un certain nombre de députés demandent le renvoi de la discussion à mardi matin.

La Chambre repousse cette proposition à mains levées et décide le renvoi à ce soir, à neuf heures.

LA SEANCE DE NUIT

La séance de nuit est ouverte à neuf heures, devant un nombre restreint de députés.

M. KLOTZ étudie les raisons du déficit de l'exploitation des Chemins de fer. Les recettes ne couvrent que les trois quarts des frais d'exploitation. Les insuffisances atteignent 2 milliards 400 millions, si bien que par suite du jeu de la garantie d'intérêt, le Budget de l'Etat se trouve gravement chargé. De même pour les Postes, l'Etat paie une dépense de deux francs pour une recette de un franc.

M. KLOTZ parle ensuite de la dette flottante ; le seul moyen de la diminuer est de restreindre la circulation des billets.

La France doit poursuivre sa politique sociale, mais il n'est plus possible de donner des aliments au-dessous de leur valeur ; nous ne devons payer que des services rendus.

La crise économique est due à la cherté de la vie et à la crise du change qui ont d'ailleurs la même cause qui tiennent au déplacement de la balance économique. Quelles sont les causes de la variation du change ? La grande cause est dans le déficit de la balance commerciale entre les exportations et les importations, le déficit a été de 25 milliards en 1919, alors qu'il n'était que d'un milliard en 1914 ; pour réduire ce déficit il faut accroître notre exportation, par conséquent la production. La consommation intérieure absorbe tous les produits de luxe. Il faut accroître la production, pour cela il faut acheter des matières premières, des machines, de préférence dans les pays où le change nous est favorable : en Allemagne, en Autriche, et en Tchéco-Slovaquie.

LES ELECTIONS SÉNATORIALES

dans le Nord

La petite politique de nos grands hommes

Dimanche, se sont réunis, à Lille, les chefs du Parti Radical à l'effet de procéder à un choix préparatoire des candidats au Sénat. Marcherait-on avec la droite, ou non ? La discussion fut vive.

En fin de compte, on décida de convoquer pour dimanche prochain un grand Congrès de la Fédération Républicaine. Mais, au lieu d'y appeler un délégué par canton, selon l'habitude, il fut convenu qu'y seraient seuls conviés les élus, députés, conseillers généraux et d'arrondissement. On voit le but de cette détermination. En n'appelant au Congrès que les conseillers généraux et d'arrondissement, qui, presque tous, furent élus avec l'appoint de la droite, on ne courra pas le risque de voir des congressistes s'opposer à une alliance avec la droite pour la désignation des candidats au Sénat. Et c'est ainsi que, cette alliance étant décidée, le Congrès désignera tout naturellement comme futurs sénateurs, les sept sortants, le huitième siège étant réservé à M. Pichon.

Si la présidence du Congrès est tenue par le benjamin des députés nouvellement élus, c'est à M. Charles Delesalle que reviendra l'honneur de prendre le fauteuil. Au cas où la grande salle de l'Hôtel de l'Europe ne serait pas libre, le Congrès pourrait se tenir à l'Evêché.

Voire...

Les évasions suspectes des P. G. Boches

ON EST SUR LA TRACE DE L'UN DES EMPLOYES DE L'AGENCE CLANDESTINE QUI FAVORISAIT LEUR FUITE.

Comme bien on le pense, la police s'occupe activement de découvrir les individus qui favorisèrent la fuite de P. G. des camps de concentration où ceux-ci sont rassemblés, et notamment du camp de la porte de Canteleu, qui, certes, doit détenir le record, en ce qui concerne le nombre d'évasions.

Une lettre ouverte par inadvertance et qu'adressait par une voie détournée, un P. G. boche à ses parents, a permis de savoir que celui-ci demandait à sa famille de lui envoyer une somme de 300 francs, afin qu'il lui soit possible de « reconquérir » sa liberté.

Il y a toutes les chances pour que ce P. G. soit interrogé et amené à confesser l'emploi exact qu'il comptait faire de cet argent...

Nous croyons, d'autre part, pouvoir affirmer que le service de la sûreté, suit actuellement la piste d'un individu, soupçonné d'appartenir au personnel de l'officine clandestine d'évasion, dont on recherche les tenants et aboutissants.

Il se pourrait fort bien que cet individu fut arrêté prochainement et que grâce à cette opération, on puisse mettre la main sur pas mal de ses complices.

Contes et Nouvelles

La Dette de Suzanne

Ils demeuraient dans la même maison, une sombre bâtisse de la rue de Belleville, aux murs noircis par la fumée des usines environnentes — lui, Philippe Germeuil, un solide gars de quatorze ans, aux yeux noirs et à la mine résolue — elle, Suzanne Pasquier, une blondinette espiègle, aux prunelles couleur de myosotis.

La grand'mère de Suzanne, une digne femme, titulaire d'un kiosque de journaux sur les boulevards extérieurs, habitait avec une petite-fille, une orpheline recueillie par elle, une modeste chambre au cinquième étage, vis-à-vis du logement des Germeuil ; alerte, sous ses cheveux blancs, la bonne vieille se levait dès l'aube pour aller vendre ses journaux à sa matinale clientèle d'ouvriers, et les Germeuil veillaient sur Suzanne, laquelle, son paquet de livres sous le bras, prenait vers les huit heures le chemin de l'école communale.

De braves gens, ces Germeuil !

Le père, exerçant l'honorable, mais peu lucrative profession de facteur aux Postes, bûchait ferme pour nourrir toute sa maisonnée, une femme et trois enfants, dont Philippe était l'aîné.

Philippe, lui aussi, allait à l'école primaire ; il « tirait » sa dernière année d'insouciance, et devait bientôt travailler, les pauvres gens n'ayant pas le loisir d'envoyer leurs enfants au lycée. Un savant, ce Philippe ! l'orgueil, l'espoir de la famille ! Songez donc qu'il avait eu, à douze ans, son certificat d'études, lequel se pavanait glorieusement, au-dessus de la cheminée des Germeuil, entre la médaille militaire du père et la couronne mortuaire de la mère, dans un beau cadre noir à filets d'or.

De temps en temps, sauf les jours de crise ministérielle, où les journaux, à l'heure de la sortie des ateliers, se débitaient comme des petits pains, la mère Pasquier et sa fillette venaient manger la soupe chez les Germeuil. Oh ! les bonnes soirées qu'on passait là ! Puis, aux grandes fêtes, on prenait le café, dans de belles tasses à fleurs, luisantes comme des miroirs, et l'on chantait — l'on chantait de ces bonnes vieilles chansons de nos pères qui nous mettent aujourd'hui la larme à l'œil. La mère Pasquier chevrotait la « Lisette de Béranger » et le père Germeuil, avec son organe retentissant, lançait carrément : les « Gueux », dont toute l'assistance répétait le refrain, en tapant sur la vaisselle :

Les gueux, les gueux,
Sont des gens heureux,
Qui s'aiment entre eux !...
Vivent les gueux !

Les deux enfants grandissaient là, dans ce milieu d'honnêteté et de travail. Si la mère Pasquier avait fait une bonne recette, elle les emmenait au théâtre de Belleville, quand on jouait des pièces à succès : les « Deux Orphelines » ou les « Pirates de la Savane ». Quelle fête pour les petits !

Philippe, doué d'une étonnante mémoire, en avait alors pour trois mois à réciter des tirades dramatiques. Avait-il quelques sous disponibles ? Il en profitait pour se procurer la brochure de la pièce en vogue, et cherchait à inculquer à Suzanne son enthousiasme exubérant. Il n'avait pas grand mal à réussir, d'ailleurs, car la petite, vraie nature de Parisienne, avait pour le théâtre un goût des plus prononcés.

Dans leur appétit de mélodrames, ils dévorèrent en peu de temps toute la production dramatique des scènes populaires : Le « Sonneur de Saint-Paul », « Lazare le Pâtre », « Trente ans ou la vie d'un joueur », le « Donjon des Etangs », les « Orphelins du Pont Notre-Dame », — que sais-je ?

Se trouvaient-ils seuls à la maison ? Vite ils empoignaient une de ces vieilles brochures, en tête desquelles flamboyaient encore ces noms, déjà si loin de nous : Laferrière, Castellano, Bocage, Clément Just, Mélingue, et s'absorbaient dans leur lecture.

Un jour qu'ils lisaient les « Chevaliers du Brouillard », il leur prit l'idée de se donner la réplique ; chacun déclamait à qui mieux mieux, quand tout à coup Philippe s'écria :

— Ecoute, Suzanne ! tu seras comédienne ! C'est moi qui te le dis ! Tu auras une voiture pour toi toute seule ! des robes de soie l'été, des fourrures l'hiver !... Tu gagneras des appointements énormes, et moi...

— Eh bien ! quoi ! et toi ?

— Moi ! tu me donneras des billets de faveur !

La petite ne répondit rien et resta toute pensive.

Les enfants avaient grandi, Suzanne s'était mise à la vente des journaux, ce qui permettait à la mère Pasquier de profiter d'un repos bien gagné.

Quant à Philippe, il avait pu obtenir, grâce aux excellentes notes de son père, un emploi de surnuméraire aux postes.

Le jeune homme, naturellement, n'avait pas perdu ses goûts pour le théâtre ; dès qu'il avait quelque instant de loisir, il en profitait pour relire, au coin du feu de la mère Pasquier, les bons vieux « mélos » d'autrefois.

Or, un soir d'hiver, Suzanne s'occupant à quelque travail de couture, pendant que la grand'mère lisait les « Faits divers », Philippe se leva tout à coup, dans l'attitude d'un homme qui prend une décision importante, et tint à la brave femme le discours suivant :

— Mère Pasquier, vous allez sans doute me trouver toqué, mais j'ai toujours eu dans l'esprit que Suzanne ferait une comédienne... et des plus grandes !... Je n'ai pas renoncé à mon idée ! J'ai pour camarade le régisseur du théâtre de Belleville, où l'on va reprendre les « Deux Orphelines » ; on cherche quelqu'un pour le rôle de Louise... vous savez la pauvre fille que la « Frochard » fait mendier, quand la neige tombe... Eh bien ! moi, j'ai trouvé une Louise... une Louise idéale !

La bonne vieille pressentant la suite rajusta ses bésicles sur son nez et tranquillement :

— Quelle est cette Louise ? demanda-t-elle.

— La voici !

Et Philippe désigna Suzanne, interdite, rouge comme un coquelicot, faisant mine de se courber sur son ouvrage.

— Ne vous récriez pas, mère Pasquier, ne vous récriez pas. Je vous vois venir ! Laissez-moi présenter Suzanne au théâtre de Belleville, et je vous promets qu'avant six mois tout Paris connaîtra la petite, et qu'on viendra lui faire un pont d'or pour qu'elle quitte le quartier. Elle a une nature d'artiste, cette enfant, et c'est votre devoir, mère Pasquier, de la laisser libre de faire son chemin... D'ailleurs, il y aura là quelqu'un pour veiller sur elle : je fais partie de la troupe, moi aussi ! Je suis engagé... engagé pour tenir l'emploi de souffleur, à raison de soixante francs par mois. C'est vous dire que Suzanne aura, près d'elle un ami, un défenseur, un frère !... Allons, laissez-vous faire ! Et puis, songez donc ! si la petite devient une « étoile », elle n'oubliera pas la vieille maman, vous fera quitter cette maison noire et enfumée et vous arrangera un amour d'appartement, avec eau, gaz, ascenseur et tapis partout !

La digne femme se contenta de répondre, en regardant Suzanne, sous ses lunettes :

— Tu demandes-là quelque chose d'impossible... Ce sont-là folies, et la fillette va te désillusionner complètement, mon pauvre ami... N'est-ce pas, Suzanne, que tu ne veux pas jouer la comédie ?

La petite lâcha son aiguille et, levant sur sa grand-mère ses beaux yeux, elle prononça ces mots, d'une voix douce, mais ferme pourtant :

— Tu te trompes, mère ! tu te trompes !... Je serais bien heureuse d'être comédienne !

III

Tout Belleville s'était donné rendez-vous au théâtre le jour de la représentation des « Deux Orphelines », à l'occasion du début de Suzanne Pasquier ; pas une place vide, chacun s'intéressant à la débutante.

La pauvre petite avait peur — et bien peur ! — au milieu de tout ce va et vient d'artistes, de figurants, de machinistes, qui constitue l'envers d'un théâtre, et son cœur battait bien fort, quand le rideau se leva sur le premier tableau : l'Arrivée de la Diligence.

Une forte salve d'applaudissements salua l'entrée de la touchante héroïne du drame qui, bien que devant être aveugle de par la volonté de l'auteur, aperçut distinctement à ses pieds, installé dans la boîte du souffleur, son ami Philippe, qui lui faisait de grands signes d'encouragement.

Le pauvre garçon ! comme il se démena, ce soir-là ! Les camarades de Suzanne Pasquier, se regardaient, ahuris de posséder un souffleur soufflant avec un tel diable au corps. Et, de ce fait, Philippe, sous sa boîte, s'agitait comme un véritable possédé.

Enfin, son rêve était réalisé : il la voyait maintenant sa Suzanne, transfigurée par l'exaltation factice de la scène, et il se sentait au cœur une joie indicible et profonde en écoutant vibrer, dans le religieux silence de l'auditoire, cette voix au timbre de cristal.

L'assistance était empoignée. Les commères des galeries et de l'amphithéâtre, remuées dans leur sensibilité native, commençaient à s'essuyer les yeux avec de larges mouchoirs de couleur. De temps en temps, la petite était obligée de s'arrêter aux passages les plus émouvants de son rôle pour laisser se figer quelque peu l'attendrissement des spectateurs.

Et ce n'était, à chaque chute de rideau, qu'acclamations, rappels pour la jeune actrice.

Philippe lui, rayonnait ; ces applaudissements lui chatouillaient le cœur d'une façon délicieuse, car, enfin, n'avait-il pas pressenti l'avenir artistique de son amie ?

Maintenant, Suzanne entrait en scène, grelottante sous ses haillons de pauvresse, sa tête blonde couverte de longs papillons simulant la neige, que les machinistes faisaient pleuvoir du cintre, et elle sollicitait, en compagnie de la Frochard, devant le porche de St-Sulpice, l'aumône des grandes dames en chaises à porteurs ; l'orchestre attaquait en sourdine une sorte de ritournelle plaintive. Et Suzanne chantait, — elle chantait, la mignonne, avec toute son âme d'artiste et de comédienne, — la douce et populaire complainte :

O ma tendre musette !
Musette mes amours,
Toi qui chantais Lisette,
Lisette et les beaux jours !

Cette voix montait vibrante, émue, expressive, pleurant comme pleure la chanterelle sous l'archet du virtuose. A l'amphithéâtre les mouchoirs de couleur avaient reparu tamponnant avec énergie les paupières humides des spectatrices. Le « paradis », lui, manifestait à sa façon son indignation contre la hideuse Frochard, persécutrice de l'innocence malheureuse ; je crois même, Dieu me pardonne ! que des épithètes peu aimables, retentissaient à l'adresse de la repoussante mégère !

La représentation s'acheva dans un véritable triomphe pour Suzanne.

Alors, Philippe, sortant de sa boîte, courut rejoindre son amie, et celle-ci, apercevant son brave souffleur qui arrivait haletant, sentit une larme — une larme de bonheur jaillir de ses grands yeux bleus, et elle tendit ses deux mains à Philippe en lui disant :

— Merci ! oh ! Merci !

IV

Les « étoiles » sont voyageuses, et celle qui venait de se lever à Belleville ne se fixa pas longtemps dans ce firmament plébéien. Les journaux avaient parlé de la débutante. Un matin, des messieurs en gilets blancs et en gants de Suède se présentèrent chez Madame Pasquier, et le soir même la grand'mère et sa petite-fille quittèrent la chambre qu'elles occupaient en face le logement des Germeuil.

Philippe était à son bureau ; le pauvre garçon se sentit tout triste en lisant, le soir, le petit billet dans lequel Suzanne lui annonçait qu'elle quittait le quartier, mais qu'avant peu elle lui donnerait de ses nouvelles.

Il passa une mauvaise nuit, maudissant intérieurement les gens qui étaient venus lui enlever brutalement son amie. Il parla à sa mère de son désir de revoir Suzanne qui ne pouvait les quitter de la sorte. Mais la mère Germeuil lui répondit :

— Mon enfant, il faut te faire une raison ! Suzanne va où son destin l'appelle. Elle ne pensera plus à de pauvres gens comme nous, et, quant à toi, promets-moi de ne pas chercher à la revoir, et surtout d'oublier...

— Oublier... quoi ?...

Ils se regardèrent longuement tous les deux, le brave garçon se sentait frappé au cœur ; lui, jadis si gai, si bon enfant, ayant toujours le mot pour rire du Parisien en belle humeur, il était devenu sombre, maussade, taciturne.

Sa mère chercha, pourtant, à lui faire oublier leur ancienne voisine, et, un soir, comme il fumait mélancoliquement une cigarette, elle lui dit :

— As-tu lu le journal aujourd'hui ?

— Non, mère.

— Tiens, regarde !

Elle lui tendit le journal et lui désigna du doigt la courte note suivante :

« Demain, au théâtre de Paris, première représentation (reprise) des « Mystères de Paris », drame en cinq parties et onze tableaux, de Dinaux et Eugène Sué, pour le début de Mlle Suzanne Pasquier dans le rôle de « Fleur de Marie ».

Philippe ressentit au creux de l'estomac une commotion atroce ; il chancela.

— Qu'en penses-tu ? fit la mère Germeuil.

— Je pense, mère, que je serai demain à cette représentation.

— Tu es fou, mon enfant ! tu es fou ! Les invitations sont réservées au Tout-Paris artistique et littéraire. Si Suzanne avait pensé à toi, elle t'aurait envoyé une entrée. Mais elle a bien autre chose en tête !

— Ne parle pas ainsi, mère !... Tu me fais mal !... Attends avant de la condamner...

A ce moment même, on frappa à la porte ; la concierge parut, une lettre à la main.

— Pour M. Philippe Germeuil.

Le jeune homme poussa un cri de joie, et, triomphant, montrant l'enveloppe à sa mère :

— A ton tour, dit-il, tiens, regarde !

Sur l'enveloppe, on lisait en gros caractères :

« THEATRE DE PARIS »

Philippe ouvrit fiévreusement la lettre et lut ceci :

« Mon petit Philippe,

« J'ai un peu délaissé l'ami ces temps derniers, mais je n'ai pas oublié le souffleur. En conséquence, si tu es toujours le bon camarade d'autrefois, tu retiras cette nuit la brochure des « Mystères de Paris » et, demain, tu tiendras l'emploi de souffleur au Théâtre de Paris. C'est une affaire entendue avec le directeur.

« Je t'envoie une loge pour ta famille.

« Pardonne-moi le mal que je vais te donner, mais je saurai t'en récompenser, et demain, après la représentation, je paierai mes dettes.

« Ton amie,
« Suzanne PASQUIER. »

V

Le lendemain, Philippe était à son poste, la brochure des « Mystères de Paris » devant lui, le rideau se leva sur le tapis franc du Lapin-Blanc et la représentation commença.

Quand Suzanne fit son entrée et qu'abaissant ses prunelles bleues vers la boîte du souffleur elle aperçut son ami, un éclair de joie illumina son doux visage. Quant à Philippe, il attachait sur elle ses grands yeux noirs, débordant d'une véritable extase. Qu'elle était belle ainsi, cette Fleur de Marie, vêtue de guenilles sordides, tremblante sous les menaces de ses sinistres partenaires.

Le jeune homme tenait son emploi avec une conscience vigoureuse. Il « souffiait » avec conviction sur une note moyenne, selon les préceptes des gens du métier, assez haut pour être clairement entendu des artistes, assez bas pour ne point importuner l'oreille des spectateurs. Il savait prévoir les endroits où la mémoire allait manquer à son amie, il les guettait, les sentant venir, doublant ces passages épineux avec une étonnante perspicacité.

Les applaudissements que le public décernait à Suzanne le payaient largement de ses peines. Le fait est que la débutante, fleur de candeur et d'ingénuité, jetait un rayon de soleil au milieu de ce sombre drame.

La jeune actrice eut les honneurs de la soirée et à la scène finale le public debout, enfiévré, salua de ses acclamations répétées le nom de Suzanne Pasquier, sacrée désormais « étoile » de première grandeur.

VI

La représentation terminée, une élégante société se pressait autour de la comédienne.

Tous quêtaient un mot, un sourire de l'artiste ; alors, une flamme de triomphe au fond des prunelles, avec un geste de reine, Suzanne Pasquier, s'écria :

— Le souffleur !... le souffleur !... qu'on aille me chercher le souffleur.

Justement, il arrivait !

Il s'était arrêté, un peu confus, tout au fond, derrière un décor, ébloui devant ce luxe.

Alors, la grande comédienne saisissant Philippe par la main, l'amena au milieu des habits noirs, et de sa voix de cristal :

— Suzanne Pasquier paie ses dettes ! s'écria-t-elle... J'attendais la consécration de mon succès pour le faire... Mesdames et vous Messieurs, permettez-moi de vous présenter M. Philippe Germeuil, mon mari...

Auguste FAURE.

LE CODE FLUVIAL de la Petite Batellerie

IL RESUME SES REVENDICATIONS

Nous avons dit que les délégués du Syndicat de la petite batellerie avaient exposé devant MM. Clémenceau, Loucheur et Claveille, les réformes qui, selon eux, sont nécessaires pour remédier à la crise des transports dont souffre le public. Ils voudraient les voir réunies en un projet de loi qui serait un véritable code fluvial.

Les militants du Syndicat de la petite batellerie ont résumé ainsi leurs revendications :

« Nous demandons le maintien des bonnes réformes obtenues depuis la guerre, et, en premier lieu, le rétablissement ou la création d'un bureau de tour avec une organisation telle que tous les bateliers, les plus pauvres comme les plus riches, soient égaux et passent « à leur tour » ; la répartition aux victimes de la guerre des bateaux séquestrés au lieu de les vendre aux Sarrois ; déjà, les pouvoirs public ont laissé perdre du matériel anglais et américain à Walten et à Tancarville. Les Belges en ont acquis la meilleure partie et la France... le reste.

» Nous réclamons la réorganisation de la traction, il faut assurer d'abord les transports entre Rouen et Paris, c'est le plus urgent, et pour cela remédier immédiatement à la crise de remorquage (Entre la Sarre et Paris, les charbonniers mettent 75 jours au lieu de 30 pour effectuer chaque voyage).

» Qu'on ne nous parle pas de « vague de paresse », les patrons bateliers ne demandent qu'à travailler ; quant aux ouvriers, ils ont accepté de faire neuf heures au lieu de huit, des heures supplémentaires, payées naturellement, et ils seront intéressés, comme les mécaniciens de chemins de fer, sur les économies réalisées.

» En dehors des bureaux de tour, nous voulons des tarifs homologués par le Ministre des Travaux publics comme ceux des chemins de fer ; nous désirons savoir pour quel prix nous transportons. A ce sujet, M. Claveille nous a communiqué son projet de décret sur les tarifs et la priorité pour les régions libérées. Il devait être soumis dans deux ou trois jours à la signature du président de la République. Nous espérons le faire quelque peu modifier auparavant.

» Les chemins de fer sont constamment embouteillés. Nous offrons de collaborer avec les pouvoirs publics pour résoudre la crise des transports et nous prétendons servir en même temps nos intérêts et ceux du public. Par les conventions et lettres-type établies sur le modèle des lettres de voiture, les commerçants s'adressant à la batellerie seront fixés sur leurs droits et obligations. Tous les voyages seront traités au bureau du tour. L'Etat contrôlera, mais il faut surtout commercialiser et développer le service fluvial dans le plus bref délai. Le commerce y trouvera son compte et le public aussi ».

LILLE

La bonne Hôtesse !

Chut ! chut ! il ne faut pas le dire !... mais je crois fort, entre nous, — surtout ne le répétez pas ! — que nous retournons aux temps savoureux où les mœurs rabelaisiennes avaient cours et où ce sacripant de Boccace et cette agréable dévergondée de Marguerite de Navarre, écrivaient leurs joyeuses farces épicées et saupoudrées de sel attique.

Sans plus de préambules, voici la chose :

Sur avis de l'administration compétente, nos journaux locaux publiaient hier la note suivante : « Les personnes de Lille possédant une ou plusieurs chambres garnies libres pour les journées des 10 et 11 janvier 1920 sont priées de vouloir bien se faire connaître et indiquer les conditions au commissariat central à Lille. »

Evidemment, tout le monde a compris qu'en la circonstance le mot « journée » voulait dire « nuit ». Je ne sais si cette communication vaut à M. le Commissaire central la faveur de recevoir beaucoup d'offres de chambres garnies, écrites sur papier parfumé, mais j'en reçus pour ma part une bien jolie, conçue en des termes on ne peut plus délicats et... subtils... Jugez-en :

« Monsieur, — m'y est-il dit, — je vous avise, par la présente, que je tiens à la disposition d'un délégué sénatorial une bien jolie chambre meublée. Elle n'est pas très riche, mais elle est d'aspect accueillant, plaisante à l'œil, douce au regard et peut être fertiles en sensations inédites.

» Celui qui s'y reposera y sera comme au sein d'une fraîche oasis et n'aura pas à se plaindre de l'accueil qui lui sera fait, pourvu qu'il en soit digne ».

C'est court, comme vous voyez, très bref, fort net, et ne laisse planer aucun doute sur les intentions économiquement hospitalières de ma correspondante.

J'ai transmis la lettre à M. le Commissaire central, car je suis un honnête homme et n'cause vou'u pour rien au monde abuser de la candide confiance de celle qui, m'adressant cette lettre, eut à cœur de signer : « La bonne Hôtesse »...

Honni soit qui mal y pense, mais cette dame me paraît animée des meilleures intentions. Pour peu que son exemple soit suivi, nos délégués sénatoriaux ne s'embêteront pas à Lille lors de leur séjour dans notre bonne ville, les 10 et 11 janvier prochains, et l'on pourra s'apercevoir alors que notre administration a parfois de bien généreuses et fécondantes initiatives.

G. GEATIGNE.

Aurons-nous une grève des tramways ?

LA MUNICIPALITE S'EFFORCE D'EVITER LE CONFLIT EN PERSPECTIVE

La Commission des Tramways s'est réunie hier à trois heures et demie, sous la présidence du citoyen Delory, maire, pour examiner la situation critique créée par le différend survenu entre la Compagnie des Tramways de Lille et sa banlieue et son personnel à propos des augmentations de salaires réclamées par les employés.

On sait que le barème provisoire des salaires était établi jusqu'au 1er janvier, date après laquelle il devait être revisé. Or, les ouvriers et employés, qui touchaient des salaires de 11 à 13 francs par jour demandent 16 francs à partir de cette date.

A la réunion assistaient le citoyen Creton, adjoint au maire, M. Lemoine, directeur des Travaux municipaux, Carlier, Dujardin, Doyemnette et Salengro, conseillers municipaux, ainsi que MM. Faure, directeur de la Compagnie des Tramways, et Desmette, son fondé de pouvoirs.

M. Faure exposa la situation financière critique de la Compagnie et déclara qu'il était impossible de satisfaire aux réclamations du personnel en accordant les salaires demandés. Il réfuta l'exactitude du parallèle, souventes fois, tiré entre la Compagnie Mongy et la sienne, en ce sens que les ressources de la première Compagnie sont de beaucoup supérieures à celles de la Compagnie de Lille, le trafic étant plus rapide, et par conséquent plus intense sur ce réseau, et les tarifs étant d'autre part plus élevés.

Après un long débat, il fut convenu que la Compagnie de Lille présenterait un mémoire donnant des chiffres exacts sur sa situation financière, qui sera examiné par la Commission municipale.

Une nouvelle réunion fut décidée pour mercredi après-midi, à laquelle assistera le camarade Molard, secrétaire général du Syndicat des ouvriers et employés de tramways de Lille et sa banlieue.

En résumé, la situation est difficile, et la difficulté de trouver un terrain d'entente n'échappe pas aux deux parties.

La Commission municipale espère toutefois trouver une solution, et s'efforcera, en mettant tout en œuvre, d'éviter un conflit regrettable.

Mort d'un Commissaire de police

Nous apprenons la mort de M. Mossion, commissaire de police du 7e arrondissement (Moulins-Lille), décédé dans la soirée de dimanche, à son domicile, 21, boulevard des Ecoles, après une longue et cruelle maladie.

Contrairement, à ce qu'avaient annoncé certains de nos confrères ces temps derniers, ce magistrat n'avait pas été mis à la retraite.

M. Mossion occupait son poste dans notre ville depuis le 1er avril 1914. Il avait été promu sur place, à la classe exceptionnelle, à dater du 1er avril 1918.

C'était un excellent fonctionnaire, aimable, dévoué, dont la disparition a provoqué d'unanimes regrets chez ses collègues et subordonnés.

Les obsèques de M. Mossion auront lieu le 1er janvier à 9 heures du matin.

Le GUIDE MASSON *INDICATEUR des TRAINS*
COUVERTURE ROUGE, est toujours en vente partout
Le mieux informé et le plus complet. Contient les Rues de Lille, les Tramways. Prix des places restitué. Tarifs divers

FEUILLETON DU « REVEIL DU NORD » N° 60

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

ADAPTE PAR

PIERRE DECOURCELLE

— Mademoiselle, dit celle-ci en se levant, je vous remercie, avant tout, très vivement, d'avoir bien voulu me recevoir sans que j'aie l'honneur d'être connue de vous !..

Favorablement impressionnée par l'extérieur de la jeune femme et l'aisance empreinte d'une dignité de bon aloi avec laquelle avait été débitée cette petite phrase, Elaine lui fit signe de s'asseoir, et prit place en face d'elle, sur un canapé.

— De quoi s'agit-il, mademoiselle ?

— Mon Dieu ! fit son interlocutrice, avec hésitation, je m'aperçois tout à coup, miss Dodge, que la démarche que je tente auprès de vous est plus difficile que je ne l'avais jugée tout d'abord !.. Dans le chagrin que j'éprouve, je n'ai pensé qu'à venir vous trouver, pour vous demander une explication nette et franche !... Et maintenant que je suis en votre présence, je sens ce que ma visite a de hardi et combien notre situation l'une en face de l'autre, est embarrassante et peut-être même incorrecte !..

A mesure que l'inconnue parlait, une surprise qui croissait de phrase en phrase se peignait sur le visage d'Elaine... Ces derniers mots la portèrent à son comble !

— En vérité, mademoiselle, fit-elle d'une voix où perçait son étonnement, je vous avoue que je ne vous comprends pas !.. A quelle situation faites-vous allusion ?.. Et quelle difficulté, quel embarras pouvez-vous éprouver en vous trouvant en face de moi, qui vous vois aujourd'hui pour la première fois !..

— Bien que je ne vous aie jamais approchée, miss Dodge, je vous connais !.. Et je peux vous avouer que j'ai déjà versé bien des larmes à cause de vous !..

— A cause de moi ?... Encore une fois, expliquez-vous plus clairement !...

— Miss Dodge, dit la visiteuse en fixant sur elle deux beaux yeux pleins de douleur, je suis venue vous implorer, et faire appel à votre bonté et à votre justice !..

— A propos de quoi ?..

— Vous